



Association de Développement, d'Aménagement et de Services
en Environnement et en Agriculture du Gers

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

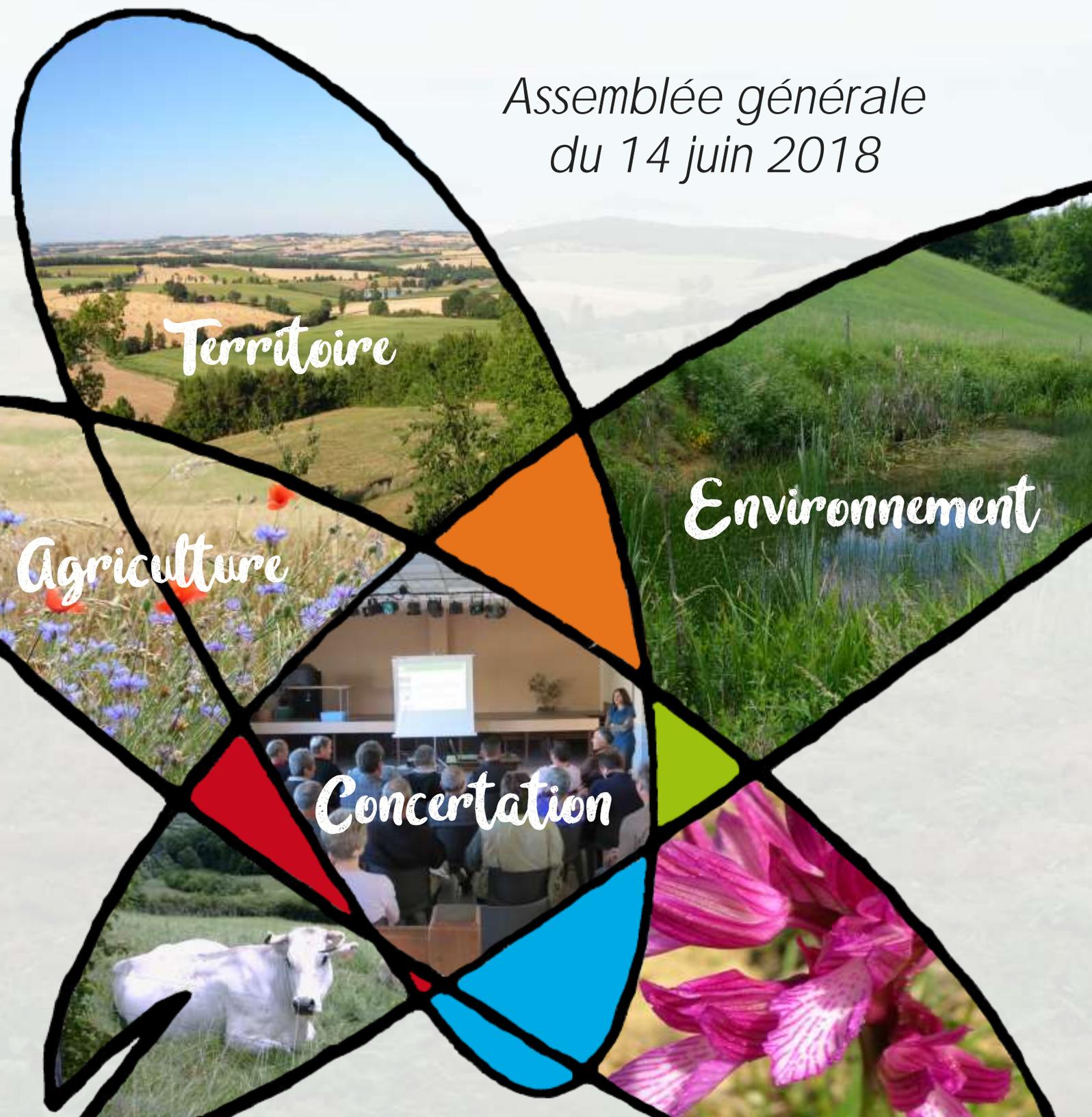
Assemblée générale
du 14 juin 2018

Territoire

Agriculture

Environnement

Concertation



RAPPORT MORAL

PAR MARC DIDIER, PRÉSIDENT DE L'ADASEA



Le bilan de l'année 2017 a pour l'ADASEA une saveur douce-amer.

Tonalité douce, parce que l'ADASEA du GERS bénéficie à présent d'une reconnaissance et d'une notoriété accrues.

Son savoir-faire et son expertise sont reconnus :

- Dans l'animation Natura 2000: le Pays d'Armagnac, nouveau porteur Natura 2000, a choisi de faire confiance à l'ADASEA, tandis que l'Etat lui a renouvelé sa confiance ; d'autre part, l'ADASEA a été sollicitée pour présider l'Association Régionale Natura 2000,

- Dans la mise en oeuvre des mesures agri-environnementales et climatiques : des structures, locales et extra-départementales, font appel à l'ADASEA pour ses qualités de médiateur et d'animateur, et sa fine connaissance des rouages du dispositif,

- Dans l'évaluation environnementale : l'une de nos études est citée comme exemplaire dans un guide national par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, et l'Agence Régionale de l'Environnement (ARPE) sollicite l'ADASEA pour organiser une séquence de travail « ERC* Occitanie » dans le Gers en septembre 2018,

- Dans la biodiversité : l'ADASEA DU GERS a été nommée membre du Comité Régional de la Biodiversité d'Occitanie pour représenter les CATZH, et participe à la construction de la Stratégie Régionale de la Biodiversité,

- Dans les Zones Humides : l'ADASEA DU GERS a été nommée membre du Groupe de Travail National Agriculture / Zones humides lié au Plan National d'Action Milieux Humides co-dirigé par les ministères de la Transition Ecologique et Solidaire et de l'Agriculture,

- Dans la valorisation des prairies naturelles, en plaçant le Gers sur le podium des prix d'excellence agro-écologique du Concours Général Agricole des prairies fleuries.

Cette reconnaissance et cette notoriété croissante sont le résultat de la mobilisation et du dynamisme de l'équipe salariée, c'est aussi le résultat de nos actions de communication qui rendent nos actions et celles des agriculteurs gestionnaires de la biodiversité de plus en plus visibles, et c'est bien sûr, grâce au soutien renouvelé de nos membres gestionnaires et institutionnels, ainsi qu'à nos partenaires financiers que sont l'Agence de l'Eau, la DDT, le Conseil Régional, la DREAL et les collectivités locales.

Tonalité douce aussi pour cette année 2017, car le réseau des ADASEA de France est entré dans une nouvelle dynamique, en organisant en octobre un séminaire regroupant l'ensemble des salariés et présidents d'ADASEA. Ce moment fort a été l'occasion d'impulser le développement d'une association Nationale IMAGIN'RURAL pour des projets partagés, comme les Contrats de Paiement pour Services Environnementaux avec le réseau FNSEA.

Une année un peu amère cependant, car 2017 a été axée sur le développement de projets innovants, comme le Groupe Opérationnel « Valorisation des Prairies Inondables » en partenariat avec les agriculteurs, la chambre d'agriculture et l'INRA. Innovant comme le LIFE «Coteaux Gascons » avec la profession agricole, la SAFER et le CPIE Pays Gersois, qui n'ont pas pu aboutir, malgré un investissement fort de l'ADASEA. L'arrêt avant l'heure des résultats du Contrat de Milieu « Lutte contre l'Erosion » sur le bassin versant de l'Hesteil a été aussi décevant qu'inattendu.

Amère aussi, car les paiements des soutiens accordés aux agriculteurs comme ceux accordés à notre association ont atteint des retards jamais égalés : 2 ans voir plus pour entrevoir de clôturer et d'être mis en paiement pour certains dossiers, tandis que les temps « administratifs » deviennent irraisonnables. L'équilibre financier et la trésorerie de notre association en a pâti fortement, ainsi que la capacité à dégager du temps pour le développement.

Malgré tout, 2018 s'annonce riche en projets: nous démarrons un nouveau partenariat avec le Pays d'Armagnac sur Natura 2000 et les zones humides. Avec l'Agglomération d'Auch Coeur de Gascogne nous allons travailler sur la valorisation locale de la production de viande bovine liée aux élevages herbagers et l'Atlas Intercommunal de la Biodiversité ; en collaboration avec la Commune de Lectoure, nous proposerons la restauration de corridors pour lutter contre l'érosion.

Nous allons déposer, à nouveau le projet LIFE « Coteaux gascons » et signer une convention avec la SAFER Occitanie pour une meilleure articulation entre foncier agricole et zones humides, notamment pour une compensation écologique bénéfique aux agriculteurs. Nous poursuivons l'animation zones humides avec des partenariats renforcés auprès des collectivités, des syndicats de rivière, des fédérations des pêcheurs et des chasseurs.

Nous nous engageons aussi sur les atlas de biodiversité, la valorisation de la Trame Verte et Bleue avec des collectivités et des partenaires environnementaux nouveaux, et la première étude de compensation agricole... tout ceci en maintenant un service de proximité et de qualité pour les agriculteurs et les gestionnaires, à travers la mise en oeuvre des MAEC et de la PAC, du Conseil « Zones humides », « Prairies naturelles » et « Biodiversité ».

Toutes ces actions citées démontrent bien, s'il en était besoin, l'importance et l'utilité de notre association.

Enfin, je donne rendez-vous en décembre 2018 à tous ceux qui participent à la vie de l'ADASEA, à tous nos membres et partenaires, pour le Séminaire des Zones Humides. De riches échanges en perspective !

SOMMAIRE

- p.4 Les Membres de l'ADASEA du Gers
- p.5 Organigramme de l'équipe 2017
- p. 6 - 7 Natura 2000
- p. 8 - 13 Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides
- p. 14 - 15 Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques MAEC
Campagne 2017
- p. 16 - 17 Préservation du Foncier Agricole et Naturel : Urbanisme
- p. 18 - 19 Appui aux collectivités
- p. 20 Valorisation de la Trames Verte et Bleue du SRCE
(Schéma Régional de Cohérence Ecologique)
- p.21 Concours Général Agricole des Prairies Fleuries
- p. 22 Etudes Agricoles
- p. 23 Protection des eaux, Lutte contre l'Erosion
- p. 24 Formations
- p. 25 Imagin'Rural
- p. 26 Glossaire
- p. 27 Bilan Comptable 2017

LES MEMBRES DE L'ADASEA DU GERS

Personnes morales membres du Conseil d'Administration

Organismes	Nb de Représentants
FDSEA	5
JEUNES AGRICULTEURS	4
CONFEDERATION PAYSANNE	2
COORDINATION RURALE	2
CHAMBRE D'AGRICULTURE	3
AGC CER FRANCE	1
C.A.C.G	1
CREDIT AGRICOLE P.G.	1
E.D.E	1
FD CHASSEURS GERS	1
FD CUMA	1
FD PECHEURS GERS	1
MODEF	1
MSA MIDI PYRENEES SUD	1
SAFER G.H.L	1

Personnes physiques adhérentes au Collège de Gestionnaires

Ce sont des adhérents à titre individuel, gestionnaires de milieu, qui s'inscrivent dans le cadre des actions menées par l'ADASEA au titre de l'environnement et de la gestion des milieux naturels : agriculteurs, propriétaires, particuliers, représentants de collectivités territoriales.. Deux représentants de ce collège siègent au Conseil d'Administration au côté des représentants des personnes morales.

Ce collège a réuni 126 gestionnaires en 2017

RAPPEL DE L'OBJET DE L'ADASEA 32

L'ADASEA a pour objet d'apporter son concours à la profession agricole pour la préparation et la mise en œuvre des actions concernant ou se rapportant aux domaines de l'Agriculture, de l'Aménagement et de l'entretien de l'espace, de l'Environnement et du Développement local.

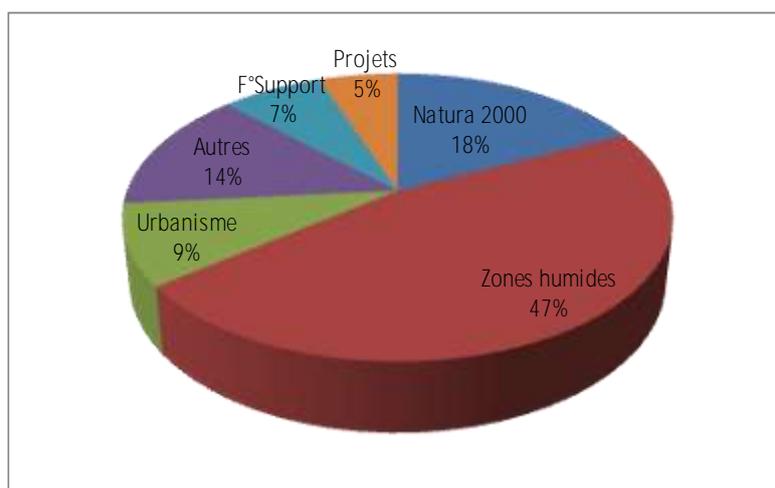
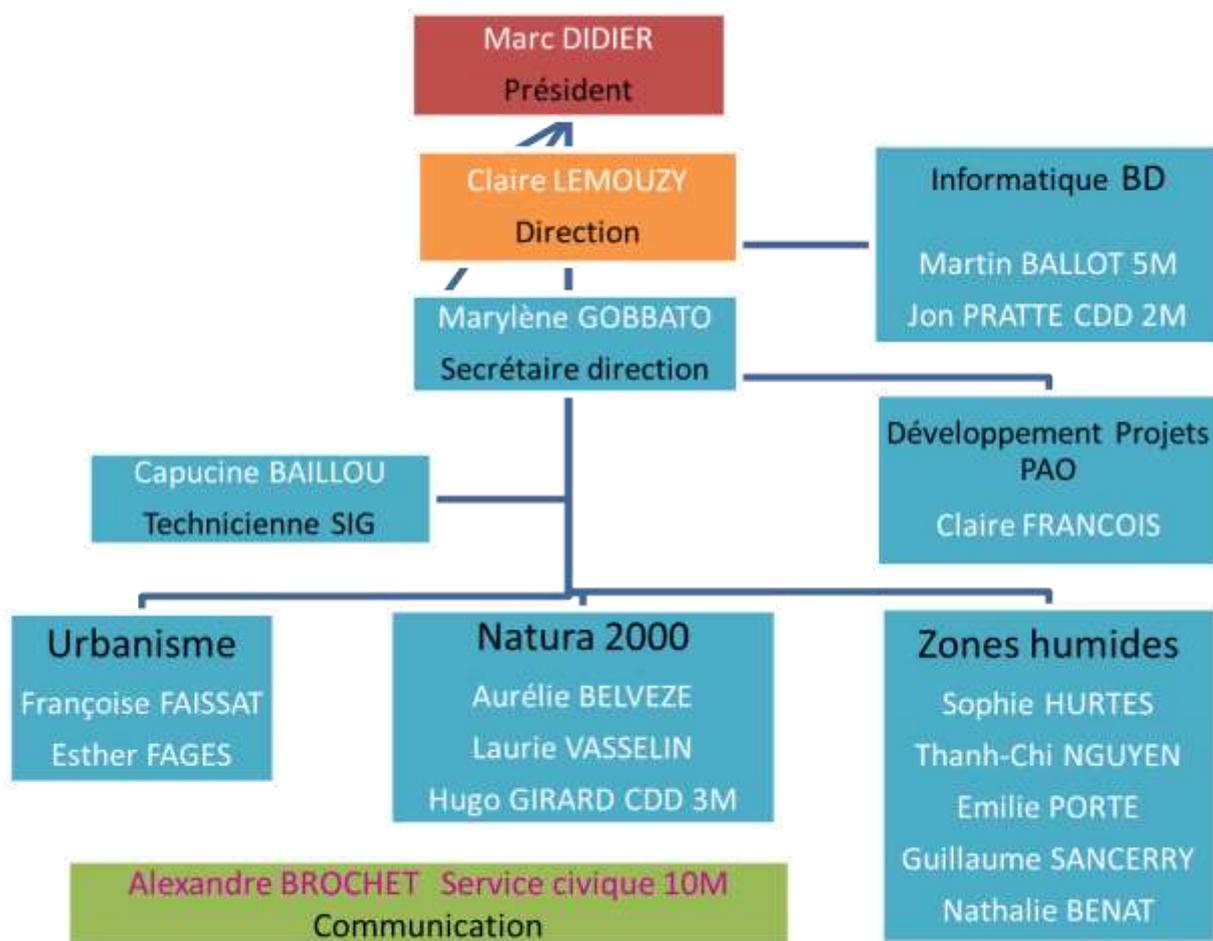
L'ADASEA a pour objet de répondre à des missions de différents donneurs d'ordre, concernant l'environnement et le territoire. Cette mission se fait de manière concertée avec la profession agricole.

L'ADASEA assure le lien entre la profession agricole et les autres acteurs sur les questions locales relatives à ces

domaines, en particulier sur les thématiques environnementales, milieux naturels, eau et biodiversité.

Les actions de l'ADASEA seront mises en œuvre dans le cadre des politiques agricoles et rurales, décidées par l'Etat, l'Europe, les Etablissements Publics et les collectivités territoriales. Elles seront également mises en œuvre dans le cadre de prestations diverses se rapportant aux thématiques citées dans l'objet de l'ADASEA.

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE 2017



Répartition des ETP par secteur d'activité - 2017

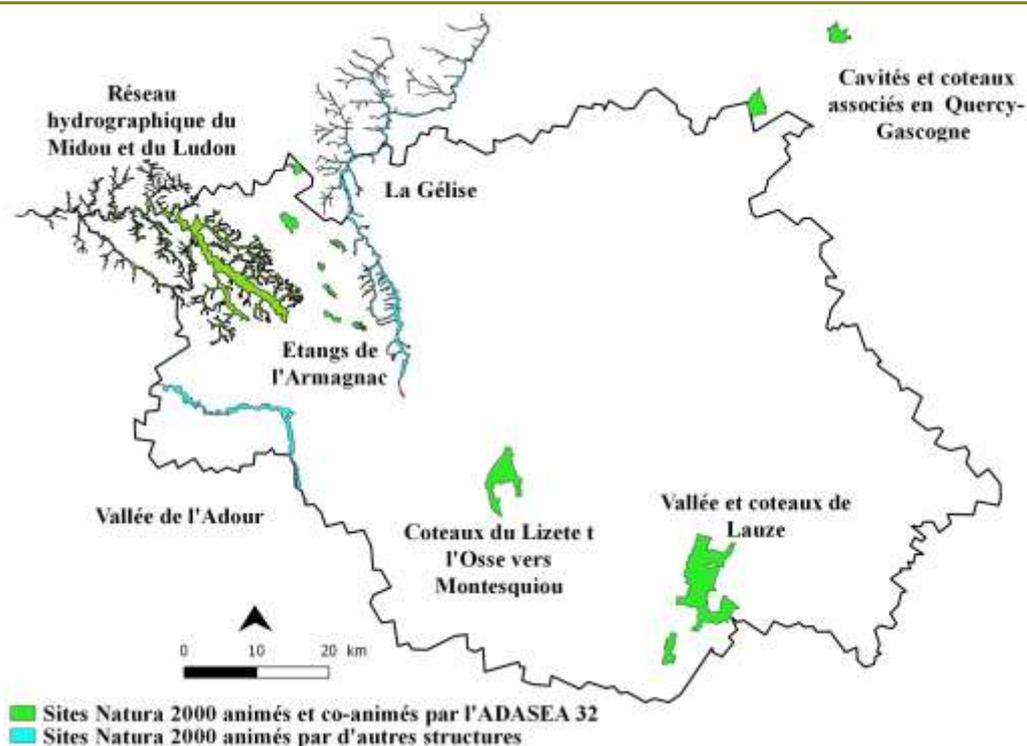


NATURA 2000

Le réseau NATURA 2000 émane des directives européennes dites « habitats naturels » et « Oiseaux ». Il s'agit de pérenniser le patrimoine naturel d'intérêt communautaire, présent dans les sites de ce réseau.

Depuis 2000, l'ADASEA, forte de son implication dans l'agri-environnement, accompagne les acteurs locaux dans la définition puis dans l'animation de leurs actions de gestion des milieux naturels sur ces sites. Cette mission est confiée par l'Etat via des marchés publics pluriannuels.

Localisation des sites animés ou co-animés par l'ADASEA 32



La réactualisation du document d'objectifs du site « Étangs de l'Armagnac »

Elaboré en 2001-2002, le document d'objectifs de ce site a été validé le 02/07/2003. Il fait donc partie des documents d'objectifs les plus anciens de Midi-Pyrénées. Des évolutions sur la connaissance des milieux et des espèces ont entraîné une révision de la cartographie des habitats naturels réalisée par l'ADASEA en 2014-2015.



En 2017, l'ADASEA en partenariat avec la Fédération Départementale des Pêcheurs du Gers, le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées et l'École d'Ingénieurs de Purpan, a travaillé sur les diagnostics écologiques et socio-économiques. Une phase de concertation pour élaborer les mesures se déroulera en 2018 avec une validation du document final prévue pour l'été 2018.





Les missions menées

- Animation des comités de pilotage locaux
- Information en continu des acteurs : Permanences sur site et téléphonique, Bulletin de liaison, ...
- Animation foncière : travail de médiation entre propriétaires et agriculteurs pour assurer la continuité de la gestion ou de la reconquête des habitats naturels
- **Diagnostics individuels, d'exploitation ou de propriété**, en vue des contrats et des chartes puis appui au montage des contrats volontaires de gestion NATURA 2000, MAE et des chartes
- Suivi des contrats, cohérence avec la PAC, etc...
- **Suivi de l'activité des sites**: suivi SIG, restitution au comité de pilotage et bulletin d'info annuel, rapport d'activité annuel par site, saisie des indicateurs
- Sensibilisation des acteurs : Réunions techniques, Formations, Plaquettes, Affiches
- Promotion des sites : Plaquettes, Mallettes/outil pour les mairies, Site Internet <http://gers.n2000.fr>, articles de presse, Visites de groupes d'agriculteurs et de lycéens, Participation à des journées de découverte « Grand public », en partenariat avec les collectivités locales
- Sensibilisation auprès des scolaires confiée à notre partenaire le CPIE PAYS GERSOIS
- **Conduite d'études complémentaires**, Suivis des milieux et des espèces
- Appui aux porteurs de projets relevant du régime de l'évaluation des incidences



L'animation de l'ADASEA se traduit par l'engagement fort des agriculteurs et non-agriculteurs dans la gestion des sites

- De 2004 à 2016 :
464 diagnostics réalisés
432 contrats agricoles et non agricoles
49 chartes



- En 2017 :
Contractualisation des MAEC :
15 agriculteurs engagés
118 000 € d'aides (sur 5 ans)
et 97 ha sous contrat, 6 mares

- Contractualisation hors SAU:
6 propriétaires engagés, 62 140 €
37ha, des mares, arbres et haies



PERSPECTIVES 2018

- Réponses aux prochains appels d'offre pour poursuivre l'animation des sites N2000
- Poursuite de la contractualisation : contrats, MAEC, Chartes N2000
- Renforcement de l'animation foncière
- Poursuite de la révision du DOCOB du Site des Etangs de l'Armagnac

L'ADASEA est Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides par convention avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, avec le co-financement de l'Europe (FEDER) et de la Région Occitanie.

La mission de la CATZH consiste à préserver les milieux humides en encourageant les pratiques compatibles avec le maintien de leurs fonctionnalités, à travers la constitution et l'animation d'un réseau de gestionnaires qui s'engagent volontairement. Elle apporte du conseil gratuit aux gestionnaires directs des milieux humides que sont les agriculteurs, propriétaires, associations, collectivités, et assure échanges et promotion collective.

Quelques chiffres de la CATZH fin 2017

682 adhérents au Réseau des gestionnaires de zones humides du GERS
329 étangs, 699 mares, 1178 ha de prairies humides et/ou inondables
 ont bénéficié de conseils de gestion de la CATZH
 représentant un total de 1 686 hectares de milieux humides.
 86 sites ont fait l'objet d'un accompagnement pour la restauration
 19 bassins versants ont un diagnostic exhaustif de leurs zones humides
 46 communes ont bénéficié de l'appui de la CATZH



Développement des partenariats

Poursuite ou nouveaux partenariats avec :

- ◆ Les syndicats de rivière : Gimone 32 et 82, Arrats, Osse Gélise Auzoue, Save et Midour-Douze (concrétisés par des conventions de partenariats)
- ◆ L'Institution Adour dans le cadre du SAGE Midouze et du Projet de territoire Midour
- ◆ Les **PETR d'Armagnac, Portes de Gascogne et Pays d'Auch**
- ◆ Le Conseil Départemental du Gers : échanges de données carto pour alimenter le pôle Zones Humides, interventions communes, contribution au Schéma ENS 32 et aux plans de gestion de sites ENS
- ◆ Le Conseil Départemental du Tarn-Et-Garonne (SATESE) : diagnostic zones humides du bassin versant de la Sère
- ◆ Les collectivités locales, en lien avec l'appui technique aux collectivités
- ◆ **L'Agglomération Grand Auch**
- ◆ La Fédération des Chasseurs du Gers : Convention de partenariat pour suivis des restaurations de mares
- ◆ La Fédération des Pêcheurs du Gers : Convention de partenariat pour travail en collaboration sur bassin versant du Beziou, dans l'objectif de préservation d'une population d'Ecrevisses à Pattes blanches
- ◆ la SAFER Occitanie pour veille foncière des prairies inondables ; nouvelle convention en cours d'écriture
- ◆ Travail avec la DDT pour faciliter la conformité des dossiers vis-à-vis de la loi sur l'eau
- ◆ Laboratoire de recherche GEODE / Université Jean Jaurès
- ◆ Participation au groupe de travail national « Agriculture et Zones humides » du Plan National d'Action des milieux humides co-coordonné par les ministères de la Transition Ecologique et de l'Agriculture

Atlas de la Biodiversité Communale de Saint Clar

La CATZH a participé à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Saint Clar qui a eu lieu en 2017. Ce projet a pour objectif de collecter le maximum d'informations sur la faune et la flore de la commune afin d'intégrer les données à enjeux à son document d'urbanisme (PLU), et de développer des projets de valorisation.

Projet piloté par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Midi Pyrénées (CEN), l'ABC de Saint Clar a regroupé de multiples associations, locales (Association Botanique Gersoise, Groupe Ornithologique gersois, CPIE, ADASEA 32) comme régionales (CEN et Nature Midi Pyrénées).

La CATZH 32 avait pour rôle de recenser toutes les zones humides de la commune et la biodiversité qu'elles abritent (flore, amphibiens, reptiles, odonates et oiseaux). Au total, ce sont 63 zones humides qui ont été décrites par la CATZH avec plus de 130 espèces de plantes et 80 espèces animales.



Restauration d'une prairie humide à Jacinthe de Rome

La CATZH a mené la restauration d'une prairie humide à jacinthe de Rome à Touget en 2016.

Cette opération s'est déroulée en partenariat avec le CBNPMP pour assurer l'absence d'impacts sur la Jacinthe de Rome présente dans la parcelle et avec le Syndicat de la Gimone pour la remise en état des équipements hydrauliques.

Elle a demandé un fort investissement :

- ⇒ pour la préparation et le suivi de chantier
- ⇒ Pour la médiation visant à convaincre le propriétaire, et à le mettre en contact avec un éleveur d'accord pour reprendre la gestion de la parcelle par bail rural à clauses environnementales.

Mais le suivi réalisé en 2017 a montré un franc succès de cette restauration.

Une fiche technique a été rédigée à la suite de ce chantier pour permettre la diffusion de cette réussite dans le réseau de gestionnaires et de partenaires.

Un retour d'expériences sous la forme d'une demi-journée de terrain a réuni 20 personnes en 2017.

Nouvel outil de sensibilisation pour la CATZH :

JEU DE ROLE

Objectifs

Comprendre et identifier les services rendus par une prairie inondable pour la collectivité.

Comprendre les points de vue des différents acteurs gravitant autour des prairies inondables.

Faciliter l'intégration des prairies inondables dans les territoires.

Organisation

Public : agriculteurs, élus, structures agricoles et/ou environnementales, grand public

Utilisation : Le jeu peut être utilisé dans le cadre de réunions de concertation, d'événements de sensibilisation, de journées d'échanges, etc. Dans le cadre de formation, nous proposons de l'associer à une intervention sur la réglementation applicable sur les prairies et sur les zones humides. Les connaissances seront ainsi ré-exploitées pendant le jeu.

Ce jeu est diffusé et mis à disposition librement de tous les acteurs de territoire sur notre site internet .



Promotion des zones humides auprès du grand public



En 2017, l'ADASEA a assuré la promotion des zones humides au plus près des territoires lors de 13 manifestations, dont 10 qu'elle a organisé ou co-organisé, ainsi que des animations spécifiques à destination de classes de secondes BAC PRO agricole, et d'étudiants de 2e année de l'ENSAT (école supérieure agronomique de Toulouse).



Manifestations 2017	Date	Lieu	Nature de la promotion
Journées Fermes ouvertes	01/04/2017	Aignan Roquelaure	Stand Exposition Zones Humides
Journée Mondiale des Zones Humides	04/02/2017	Perchède	Vidange et pêche de l'étang communal.
Journée Mondiale des Zones Humides	04/02/2017	Beaumont de Lomagne	Ateliers avec habitants et élus pour discuter de la rivière Co-organisé avec syndicat
Journée Mondiale des Zones Humides	08/02/2017	Isle-Jourdain	Intervention en salle et sur le terrain avec élus, propriétaires et agriculteurs
Journée Mondiale des Zones Humides	11/02/2017	Saint Antoine	Ateliers avec habitants et élus Co-organisé avec syndicat
Journée Mondiale des Zones Humides	19/02/2017	Nougaroulet	Exemple d'ouverture d'un champ d'expansion avec restauration d'une zone humide - Co-organisé avec syndicat et la Mairie
Journées Nature de Midi-Pyrénées	27/05/2017	Cazeneuve	Découverte des zones humides de la commune de Cazeneuve.
Fête des foins	25 Juin 2017	Simorre	Tenue d'un stand ouvert au public. Echanges avec des agriculteurs gestionnaires de prairies naturelles inondables
Fête des mares	01/06/2017	Beaumont de L.	Animation en partenariat avec l'association de protection des captages et le syndicat de rivière.
Fête des mares	03/06/2017	Isle-Jourdain	Animation en partenariat avec Nature Midi Pyrénées
Fête des mares	07/06/2017	Mauvezin	Animation avec la Fédération des Chasseurs
Fête des mares	09/06/2017	Peyrecave	Animation à destination des scolaires Partenariat : SMBAA
GASCOGN'AGRI	26 et 27 septembre 2017	Gimont	Stand, Echanges , Exposition Remise des prix du Concours des prairies Fleuries

Journées Mondiales des Zones Humides le 4 février à Beaumont de Lomagne (la Gimone) et le 11 février Saint-Antoine (l'Arratz)

co-animées en partenariat avec les syndicats de rivière de chaque zone.

Ces après-midi ont été l'occasion pour les habitant-e-s et élu-e-s de participer à différents ateliers pour discuter de la cohabitation avec la rivière. Ces temps d'échanges ont permis d'aborder les thèmes concernant la prévention et la gestion des inondations, et ainsi le rôle des zones humides et la gestion désormais dynamique de la rivière face à ces enjeux. L'ADASEA et le Syndicat de rivière ont présenté leurs actions sur chaque territoire. Les animations se sont terminées par un quizz sur les zones humides fort apprécié des participants, suivi d'un verre de l'amitié.



Chantiers d'arrachage de jussies



Les jussies exotiques (à petites et à grandes fleurs) sont des plantes aquatiques envahissantes qui possèdent une importante capacité de prolifération par graines et par bouturage, leur permettant ainsi de coloniser très rapidement mares, étangs voire prairies humides. Apparues depuis 2001 dans le département du Gers, les jussies sont en nette progression, notamment sur le territoire du Bas-Armagnac avec 30 sites connus de la CATZH déjà colonisés.

En 2017, la CATZH et l'Institut Saint Christophe ont signé une convention afin d'organiser des chantiers participatifs d'arrachage

de jussies avec les élèves de BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature), intégrés dans leur programme scolaire. En 2017, des chantiers ont eu lieu le 19 septembre sur 4 sites tests de la commune de CRAVENCERES.

L'action consiste en un arrachage manuel méthodique et très minutieux des herbiers, en prenant soin d'éliminer l'ensemble des plantes et fragments de plantes sans fragiliser les écosystèmes existants.

Un suivi des sites est prévu. Ainsi les élèves retourneront sur les étangs traités en juin 2018 pour voir l'évolution du site suite à l'arrachage et procéder à un nouvel arrachage avant floraison. Une autre promotion viendra courant septembre/octobre 2018 procéder à une autre session d'arrachage.



Réseau Inter-CATZH régional

Objectif :

Mutualiser les compétences et renforcer les échanges entre les animateurs de CATZH de la Région

Réalisations 2017 :

- Création d'un nouvel outil de saisie des données avec un tronc commun à toutes les CATZH en lien avec la base « Agence de l'Eau » afin de faciliter les transferts de données.
- Organisation de formations et journées d'échange entre animateurs CATZH pour se professionnaliser :
Trame verte et bleue, loi GEMAPI, Evolution règlementaire de la définition des zones humides ont été les 3 thèmes abordés en 2017.
- Représentation des CATZH au Comité Régional de la Biodiversité (l'ADASEA 32 en 2017-2018)



PERSPECTIVES 2018

- Poursuivre l'animation et le conseil technique aux gestionnaires
- Restaurer des prairies à Jacinthe de Rome (Programme régional)
- Réaliser l'inventaire des prairies inondables de la Baïse et de l'Osse
- Développer les partenariats avec les syndicats de rivière dans le contexte de la mise en œuvre de la GEMAPI
- Assurer de nouveaux chantiers participatifs
- Participer à la Communauté Régionale « séquence ERC » (Eviter Réduire Compenser)

Conseil Technique « Zones Humides » aux Collectivités

La Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides intervient également auprès des collectivités pour la prise en compte des zones humides et plus largement de la Trame verte et bleue.

Cette assistance technique prend plusieurs formes :

- Porter à connaissance des zones humides du territoire de la collectivité
- Identifier avec les collectivités les enjeux liés à leurs zones humides
- Apporter des conseils pour la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme, notamment la TVB : sensibiliser les équipes territoriales à la problématique des zones humides de leur territoire, et leur assurer une prise en compte et une protection vis-à-vis des projets d'urbanisme sur la commune. Le lien avec la trame verte et bleue sera ainsi particulièrement recherché.
- Apporter un appui technique pour la gestion des zones humides aux communes qui en possèdent en propriété propre : plan de gestion simplifié, conseils de maîtrise foncière et d'usage, porter à connaissance des outils de conservation et gestion des ZH
- Le cas échéant, accompagner l'émergence d'un programme collectif de valorisation des zones humides du territoire de la collectivité

Préservation de la zone humide du Pont d'Artigues

Dans le cadre du projet de réhabilitation du site du Pont d'Artigues, la CAT ZH a apporté son appui à la Communauté de communes de la Ténarèze dans l'établissement du dossier DLE, volet connaissance de la Zone Humide aspect flore et conseil technique au projet de réhabilitation et gestion. « ... Situé entre Larressingle et Beaumont, sur la rivière de l'Osse, le pont d'Artigues est un des derniers ponts romans construit entre le XI^e et le XIII^e siècle, un des rares spécimens d'architecture civile encore existant, et construit spécialement pour le passage des pèlerins. De facture romane, il est probablement antérieur à l'arrivée de l'Ordre Espagnol de Santiago qui installa tout à côté sa commanderie, un hôpital, une église Notre-Dame, dont rien ne subsiste aujourd'hui. Depuis

1998, il est inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO... » le site propose des panneaux de découverte sur l'histoire du pont.

L'objectif de l'intervention de la CATZH a été de :

- déterminer la surface pouvant être caractérisée comme zone humide (parcelles A0603 et B0285), par l'étude de la végétation,
- apprécier le potentiel écologique, les impacts du projet sur la biodiversité en apportant appui et conseil technique et travailler à la proposition d'un Plan de gestion adapté.

Les travaux de restauration sont terminés ; le Pont de l'Artigues est rendu aux visiteurs et pèlerins ; l'ADASEA du Gers entame pour 2018, à la demande de la Communauté de Communes, un programme de formation du personnel en charge de la gestion du site ainsi que de celui de Montréal du Gers.



Valorisation de l'ancienne carrière de Bonas

L'ancienne carrière de Bonas est un endroit prisé par les habitants de la commune.

Lieu de promenade et de balade à vélo, c'est un endroit à la frontière entre la prairie et le bois, entre la zone humide et la pelouse sèche.

Inculte, la carrière souffre de différents maux : décharges sauvages, passage de motocross et de quads, ...

Afin de préserver cet espace remarquable tout en conservant les usages récréatifs locaux, la mairie a contacté la CATZH 32 afin de l'aider dans sa démarche.

Il a été décidé dans un 1er temps de compléter l'inventaire faune et flore existant pour décider ensuite des possibilités offertes à la commune pour protéger la carrière (Documents d'urbanisme, Espaces Naturels Sensibles, APPB).

La CATZH 32 a donc réalisé des inventaires complémentaires flore et faune, mettant en évidence des cortèges de plantes particuliers (herbiers à Scirpe des marais, pelouses et tonsures sèches), et confirmant la reproduction de l'Engoulevant d'Europe (donnée remarquable pour le département).



Contrat Milieu « Zones Humides de l'Isle-Jourdain »

Ce contrat passé entre l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine prévoit un panel d'actions pour la préservation de la zone humide de l'Isle-Jourdain pendant 5 ans.

En 2017, l'ADASEA a apporté son soutien à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine pour l'animation technique via la CATZH :

- la coordination avec les acteurs,
- l'animation auprès des propriétaires et agriculteurs de la zone humide (réunions, rencontres individuelles),
- la sensibilisation du public lors des Journées Mondiale des Zones Humides,
- l'animation foncière, la préparation d'un bail rural à clauses environnementales,
- le suivi des zones humides.



Récapitulatif des collectivités suivies en 2017

Collectivité
LECTOURE
GIMONT
MAGNAN
CAZAUBON
CASTELNAU d'AUZAN LABARRERE
Communauté de communes GRAND ARMAGNAC
NOGARO
Communauté de communes Albret communauté
LE HOUGA
Communauté de communes de la GASCOGNE TOULOUSAINE
MONTREAL



PERSPECTIVES 2018

- Accompagner la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine dans la valorisation de la zone humide de l'Isle-Jourdain
- Réaliser des ateliers TVB/Zones Humides pour les élus
- Faire le lien avec les projets ABiC des communautés de communes



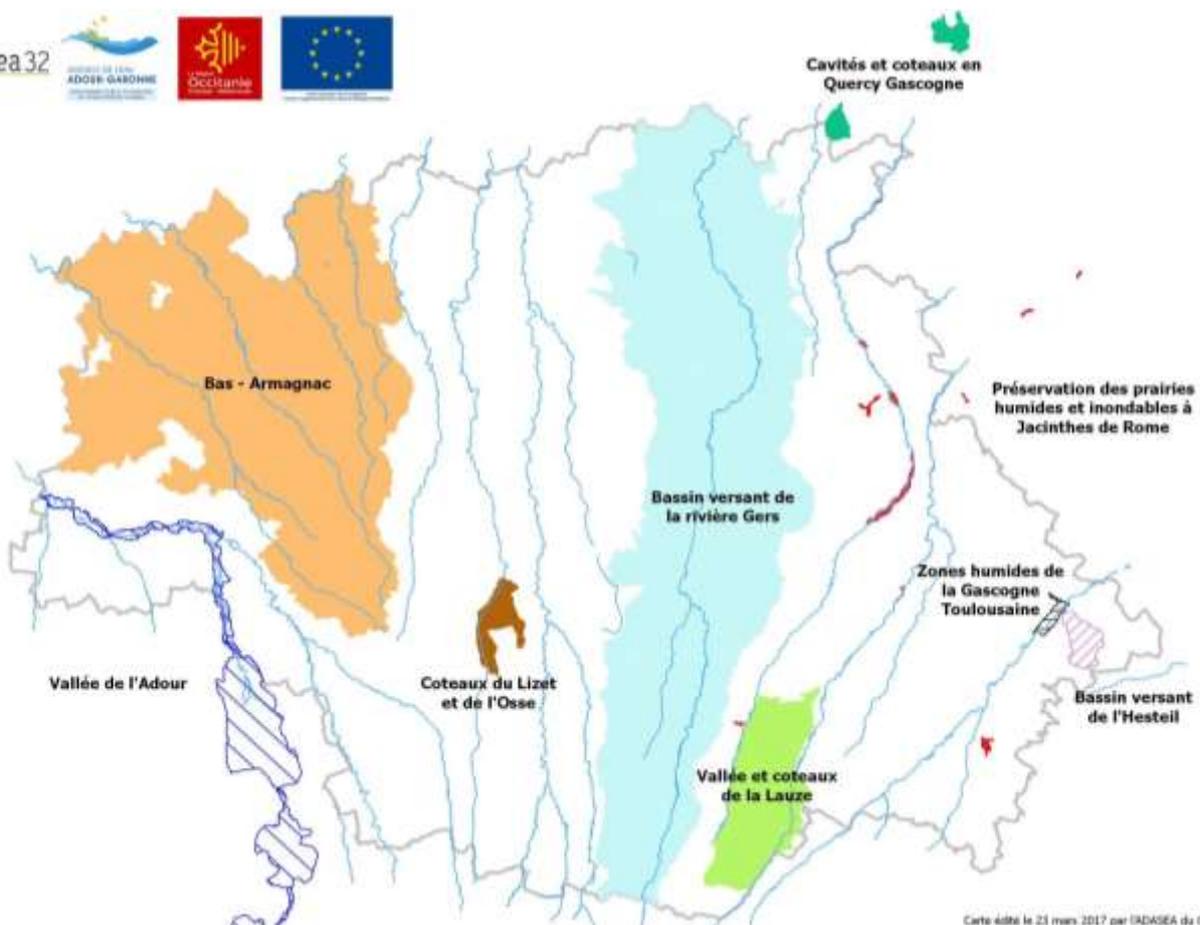
LES MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES ET

L'ADASEA DU GERS a demandé la réactualisation de projets agro-environnementaux et climatiques de 2015-2016 et en a proposé de nouveaux pour 2017-2018-2019. 8 territoires agro-environnementaux en lien avec les actions Natura 2000 et CATZH, dont l'un avec une collectivité on été proposés.

Territoire	Enjeux
Bas-Amagnac (BARM)	Natura 2000 Zones humides Plan National d'Action Cistude
Bassin versant du Gers (GERS)	Zones humides Plan National d'Action Cistude Plan National d'Action Messicoles
Bassin versant de l'Hesteil (HEST)	Erosion Plan National d'Action Messicoles
Cavités et Coteaux en Quercy Gascogne (CCQG)	Natura 2000 Plan National d'Action Messicoles
Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT)	Zones humides PNA Jacinthe de Rome
Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou (CLOM)	Natura 2000 Plan National d'Action Cistude
Préservation de prairies humides et inondables à Jacinthe de Rome (JROM)	Zones humides PNA Jacinthe de Rome
Vallée et coteaux de la Lauze (LAUZ)	Natura 2000, Zones humides Plan National d'Action Cistude Plan National d'Action Messicoles



PAEC 2020 : dossiers de candidatures déposés pour renouveler les contrats 2015 arrivant à échéance et engager de nouveaux agriculteurs en 2020.



Carte éditée le 23 mars 2017 par l'ADASEA du Gers



RÉSULTATS DES CAMPAGNES 2017



9 conseillers & conseillères mobilisé(e)s



148 mesures individuelles contractées



8 Territoires



700 ha de cultures et prairies engagés

237 000 ha concernés

120 ha convertis en prairies

580 ha de prairies maintenus



678 000 € engagés sur 5 ans



1,5km de haies



62 Agriculteurs bénéficiaires pour les MAEC 2017



1,5 km de fossés



Plus de 80 Dossiers PAC réalisés



23 Mares et étangs

Estimations approximatives,
Sous réserve de validation des dossiers

Mesures mobilisables selon les territoires

Conversion de terres arables en prairies ou en gel pertinent
Gestion extensive des prairies inondables et/ou humides
Gestion extensive des prairies sèches
Entretien des haies champêtres
Entretien des mares, étangs et fossés
Céréales à messicoles
Mesure système herbager et pastoral
Mesure système « polyculture- élevage »



PERSPECTIVES 2018-2019



- Un nouveau territoire : BELL sur les départements 09, 31, 81 afin de préserver les prairies humides et inondables à Jacinthe de Rome
- Poursuite des 7 PAEC de 2017 en 2018 et 2019 : BARM, GERS, CCQG, CCGT, CLOM, JROM, LAUZ
- Arrêt du financement du PAEC HEST
- Rédaction d'un guide des MAEC du département ayant pour objectif de faciliter la télédéclaration et l'articulation des engagements avec la télédéclaration PAC.

PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE ET NATUREL URBANISME

Quelque soit le territoire, les terres agricoles et les espaces naturels sont des éléments fortement combinés, liés dans un rapport souvent inégal, mais subissant cependant le même traitement face à l'urbanisation. A cette situation, l'ADASEA propose un travail de prise en compte des usages agricoles et des fonctions environnementales dans les projets d'aménagement.

Notre méthode : le dialogue, la connaissance de terrain, l'expertise agricole, environnementale, l'animation foncière, la présence sur le terrain établir le dialogue, rechercher un meilleur équilibre entre agriculture et environnement.

Notre action : préserver la place de l'activité agricole au sein des projets de planification ou d'aménagement tout en proposant une prise en compte équilibrée de l'environnement.

L'ADASEA du GERS met à la disposition des porteurs de projet publics comme privés, son expertise, ses compétences. Cela se traduit par la réalisation des diagnostics agricoles, environnementaux et des évaluations environnementales de documents d'urbanisme (PLU, Cartes communales), et d'études au cas par cas.

L'ADASEA travaille en partenariat avec plusieurs partenaires Urbanistes (les bureaux d'étude XMGE, URBAN32, URBACTIS, OSMONDA , URBADOC) ou directement pour les collectivités selon les travaux.

Les travaux 2017

CARTES COMMUNALES

Volets agricoles & Environnementaux :

- ◆ ANTRAS

Evaluations Environnementales

- ◆ MAGNAN
- ◆ CAHUZAC / ADOUR
- ◆ AVERON-BERGELLE

PLU

Volets agricoles & Environnementaux :

- ◆ GIMONT
- ◆ MONTOULIEU
- ◆ ST AMADOU
- ◆ Zonage agricole et environnemental d'EAUZE

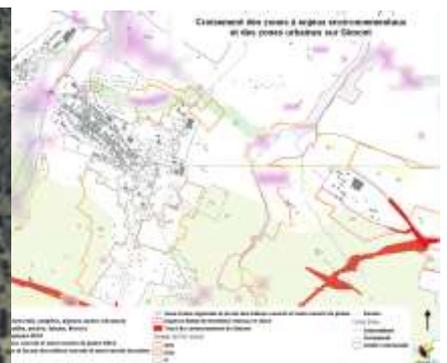
Evaluations Environnementales

- ◆ EAUZE

PLUi

Diagnostic Agricole :

- ◆ Finalisation Communauté de Communes de la TENAREZE



PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE ET NATUREL URBANISME



Zoom sur le Diagnostic agricole et environnemental de la carte communale de Cazavet (09)

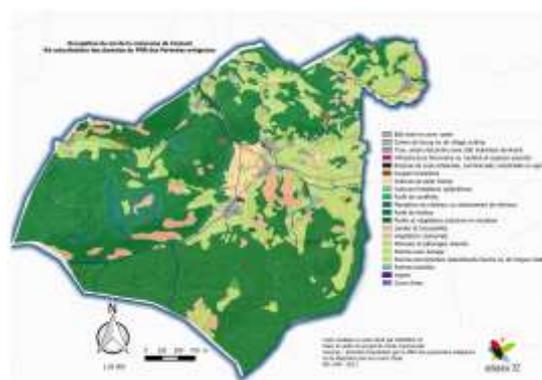
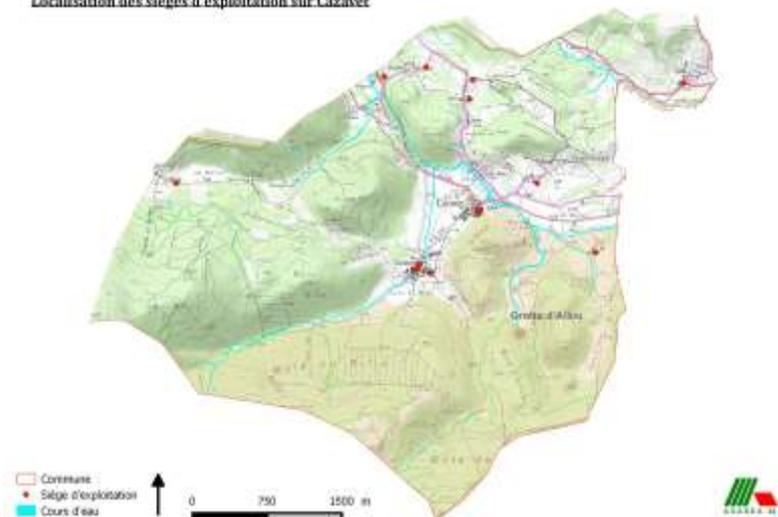
Le travail de l'ADASEA est de répondre à la demande précise des élus de la commune qui ont souhaité disposer d'un diagnostic agricole et environnemental précis, qui rende compte de leur réalité avec une méthode adaptée à leur territoire,

- à situation de l'activité agricole,
- à éléments prospectifs au regard du devenir des exploitations agricoles,
- à situation de chaque exploitation tant du point de vue du siège et site de production, des bâtiments et de leur vocation, du foncier agricole,
- à de l'occupation précise du sol à l'échelle cadastrale et des îlots PAC
- à des enjeux environnementaux, et de la Trame verte et bleue sur la commune en lien avec les territoires supra-communaux.

La démarche a permis aux élus de définir les enjeux agricoles et environnementaux, les zones à enjeux, de disposer de plusieurs scénarios d'aménagement, de mesurer les impacts de chaque projection et de les accompagner dans le choix de leur projet 'urbain'.

Les illustrations suivantes expriment les différentes échelles de travail et certaines des thématiques abordées.

Localisation des sièges d'exploitation sur Cazavet



PERSPECTIVES 2018

- ◆ Finalisation de travaux 2018 : Cazavet, Tenarèze
- ◆ PLU Volet Environnemental :
 - * MONTOULIEU
 - * Dossier d'examen au cas par cas GIMONT
 - * Evaluation environnementale ST AMADOU
- ◆ Réponses aux appels d'offres au fil de l'eau



APPUI AUX COLLECTIVITES

Recréation d'une zone humide, découverte d'une zone nature, ...le projet de la Communauté de communes de la Ténarèze

La Communauté de Communes de la Ténarèze s'est engagée dans la réhabilitation du site du lac de Montréal du Gers.

L'ADASEA est intervenue en appui du Bureau d'études mandataire et de la collectivité, dans la définition du projet, dans l'expertise naturaliste exigée, et apporte son concours dans les étapes de création de différents milieux (vasière, roselière, zone d'initiation pédagogique), de communication et de formation des personnes en charge de gestion du site.

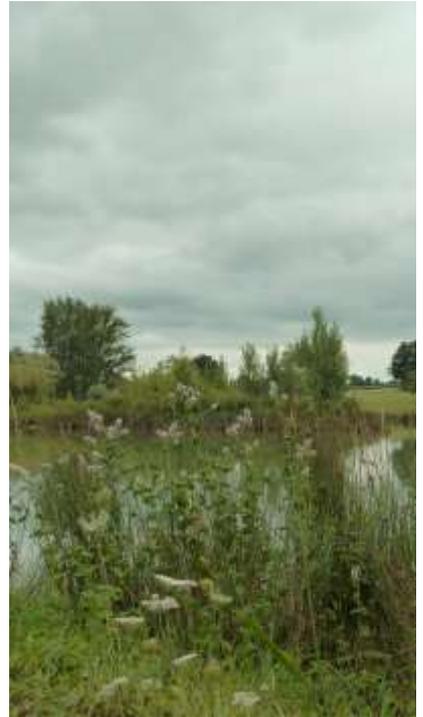
Nos propositions reposent en préalable sur notre engagement à proposer une démarche de projet qui vise avant tout à la réhabilitation des continuités écologiques à l'échelle du bassin versant du ruisseau de Paris à sa confluence avec l'Auzoue, par la création d'une zone humide associée à l'étang de Montréal du Gers, projet environnemental au regard d'un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau, visant aussi à renforcer l'attractivité du territoire en préservant et développant ses atouts, au bénéfice de tous.

La zone humide réaffectée compose l'élément écologique manquant dans la continuité écologique du bassin versant du ruisseau de Paris, comprenant aussi la réhabilitation des berges de l'étang, et la mise en place d'une gestion adaptée du site.



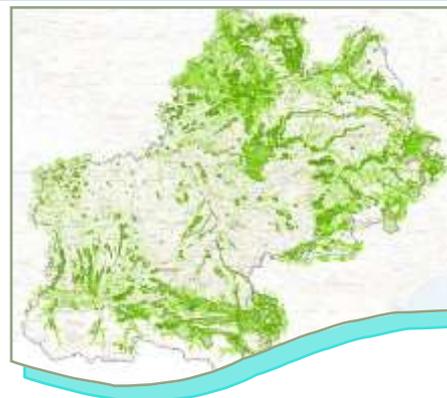
La restauration du site sera achevée en 2019

APPUI AUX COLLECTIVITES



Dans le cadre de la mise en œuvre du FEDER, les projets régionaux en faveur de la biodiversité doivent répondre aux enjeux du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et valoriser la Trame Verte et Bleue.

Des projets de valorisation des trames et sous-trames du SRCE sont conduits à l'échelle régionale à l'initiative du Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées (CBNPMP), auxquels participe l'ADASEA du GERS.



Amélioration des connaissances de la flore aquatique de plaine



Réalisations 2017 par ADASEA :

- * Recherche de taxons rares
- * identification et cartographie de taxons complexes aquatiques
- * Veille sur espèces exotiques envahissantes, suivi de Jussies
- * Exposition et présentation de l'exposition « Ambroisies »

Messiflore

Programme de Préservation de la sous-trame « milieux ouverts » dans sa composante « semi-naturelle »



Réalisation 2017 par ADASEA :

- * Organisation d'une journée technique à Marsolan
- * Appui à la mise en place d'une filière de production de semences
- * Accompagnement à la mise en place de 3 PAEC dans le Gers
- * Sensibilisation et conseils de gestion auprès d'agriculteurs
- * Réflexion sur les pratiques culturales récentes (Couverts végétaux et SD)
- * Valorisation de l'exposition « Moissons fleuries en Midi-Pyrénées »

Urbaflora

Programme de Préservation de la flore menacée de la sous trame « aires urbaines »

Réalisation 2017 par ADASEA :

- * Accompagnement au cas par cas : conseils et appuis techniques pour éviter tout impact sur une population de plante rare et/ou protégée lors d'un aménagement
 - ⇒ GASCOGN'AGRI / JA / Jacinthe romaine à Gimont ; visites terrain, 3 fiches conseil, 1 panneau affiché pendant la manifestation
 - ⇒ Aménagement foncier / RN124 / Jacinthe romaine à l'Isle-Jourdain ; Cf rapport d'exécution
- * Appui à la mise en œuvre d'actions de préservation : Accompagnement ABC pour recherche d'un éleveur de brebis pour nettoyer la couverture herbeuse de la pelouse de Molères, à Traversères (AU AUCH)



PERSPECTIVES 2018

- Poursuite des 3 programmes portés par le CBNPMP
- Action de restauration de corridors avec la commune de Lectoure

CONCOURS GENERAL AGRICOLE DES PRAIRIES FLEURIES



En 2017, l'ADASEA a organisé le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries dans la vallée du Gers.

Les éleveurs participants :

11 éleveurs ont participé : Nathalie Bounet à Sempesserre, Pascal Graou à Montaut-les-Créneaux, Nicolas Millas à Roquelaure, Robert Luche à Castin, Patrick Castellini à Boucagnères; Henri Barbé à Lasséran, Thierry Faggion à Pessan, Fernand Sabathier à Boucagnères, Christian Charlier à Masseube, Jean-Pierre Rannée à Roquelaure et Jean-Paul Tomasin à Montestruc-sur-Gers. Toutes ces prairies font appel à la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides où elles bénéficient de Mesures Agro-Environnementales.

C'est le 31 mai et le 1er juin 2017 que le jury d'experts a évalué les prairies candidates en présence des exploitants.



Le jury :

A cette occasion, Joël ABADIE (Maison de l'Élevage), Bernard LASCURETTES et Paul MAGNI (Association Botanique Gersoise), Anne GIL (Syndicat «Les Ruchers d'Armagnac»), Laetitia LAFFITE (CAUE), et Charles GIBERT (Fédération de Chasse du Gers) ont pu améliorer leur expertise de jury. Jérémie DE RE, éleveur de bovins bio à Caillavet et Secrétaire Général des JA a supervisé ce jury pour la 2ème année consécutive. En s'appuyant sur la grille de notation nationale, ils ont évalué les fonctionnalités écologiques, agricoles, les valeurs paysagères, et les cohérences de l'usage agricole pour l'exploitation et le territoire.

Les gagnants :

C'est Robert Luche, éleveur de vaches gasconnes qui a reçu le premier prix du meilleur équilibre agro-

écologique dans la catégorie « Pâture » et Christian Charlier éleveur double actif dans la catégorie « Fauche ».

La remise des prix locale :

Elle s'est faite à l'occasion de la manifestation **GASCOGN'AGRI** organisée par les Jeunes Agriculteurs du Gers à Gimont le 26 août 2017.



Christian CHARLIER et Marc DIDIER

La compétition nationale :

L'ADASEA a ensuite remonté la candidature des 2 lauréats gersois, auprès des organisateurs du concours général agricole des prairies fleuries, pour la compétition nationale. La remise des prix a eu lieu au Salon de l'Agriculture à Paris le 1er mars 2018, où Robert Luche a remporté le **2e prix d'excellence agro-écologique**, dans la catégorie des prairies de pâture.



Robert LUCHE, Thanh-Chi NGUYEN et Mme LUCHE lors de la remise des prix à Paris

Le Concours a bénéficié du soutien direct de la Fédération des Chasseurs, du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, de RTE, du Rucher d'Armagnac ; son animation a été réalisée à travers la CATZH, grâce au financement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Occitanie et de l'Europe (FEDER).



ETUDES AGRICOLES

La Compensation Collective Agricole

L'ADASEA intervient en appui des collectivités, des bureaux d'études et des aménageurs fonciers et immobiliers dans le cadre de la réalisation des études préalables agricoles comprenant des mesures dites de compensation collective. Le principe de compensation agricole collective permet de réparer un préjudice économique territorial résultant de l'emprise foncière importante du projet envisagé. La compensation agricole vise à " maintenir ou rétablir le potentiel de production agricole perdu " à l'occasion d'aménagements ou projets, qu'ils soient d'utilité publique ou pas, affectant les territoires agricoles.

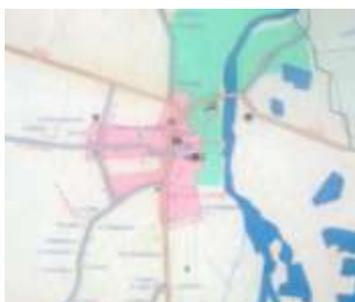
Les besoins en la matière sont importants ; cette démarche permet de réinterroger les projets d'aménagement à travers un prisme territorial donnant à l'économie agricole un rôle central sous un angle collectif.



En 2017, l'ADASEA a commandé un projet tuteuré auprès de 6 étudiants de Licence professionnelle « Droit et gestion des entreprises Agricoles » (Lycée Agricole d'Auzeville / Université Toulouse 1 Capitole) sur les compensations collectives agricoles.

Il s'agissait d'explorer les fondements de ce nouvel outil pour la préservation du foncier agricole, d'identifier des exemples de mesures de compensation et d'établir une méthode pour évaluer la perte économique des exploitations agricoles.

Ce travail a servi de base à l'établissement d'une méthodologie pour aborder ces dossiers.



PERSPECTIVES 2018

Etude initiale agricole pour le projet de Zone d'Activité Pont Peyrin 3 à l'Isle-Jourdain de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

PROTECTION DES EAUX, LUTTE CONTRE L'ÉROSION

CONTRAT MILIEU Bassin versant de l'Hesteil

Journée technique sur le thème des aménagements multifonctionnels (aménagements anti érosifs et aménagements hydrauliques) Mardi 19 septembre

Une quinzaine de personnes se sont retrouvées à Auradé pour une



présentation en salle. Les intervenants de la DDT ont réalisé l'ouverture de la matinée par un point sur la réglementation Nitrates et BCAE. Puis Véronique Sarthou, consultante indépendante, a **présenté l'évolution parcellaire d'un mini-bassin**

versant local ayant entraîné des problématiques érosives. Des aménagements anti érosifs et des évolutions de pratiques culturales ont permis de contrôler ce phénomène. A partir de cet exemple, elle a exposé les différentes infrastructures anti-érosives et leur utilité aussi bien en matière **d'érosion** qu'en tant que sites favorables aux auxiliaires et pollinisateurs. L'après-midi s'est déroulée sur le terrain, par la visite des parcelles de Mr Petit aménagées en hydraulique **douce pour lutter contre l'érosion**. La journée s'est terminée par la visite de différentes parcelles du bassin versant de l'Hesteil où des MAEC « conversion de terres arables en prairies fauchées », des bandes fleuries ainsi qu'une gestion adaptée de ripisylves et de haies ont été mises en place.

Plan de lutte contre l'érosion dans le bassin versant de l'Hesteil, ruisseau à l'origine de fortes coulées de boues en juin 2014 dans la ville de l'Isle Jourdain, le Contrat Milieu est engagé entre la Communauté et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et s'appuie sur un partenariat Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine / ADASEA / coopératives / Chambre d'agriculture / AP32...

L'ADASEA assure notamment l'animation du volet Mesures agri-Environnementales et du volet aménagements anti-érosifs, et participe à la coordination technique avec les acteurs agricoles (agriculteurs, coopératives).

L'ADASEA a réalisé en 2016 et 2017 les diagnostics parcellaires de 27 agriculteurs et monté 10 dossiers MAEC, participé à l'élaboration du diagnostic d'exploitation, à l'animation auprès des coopératives agricoles, organisé une journée technique et assuré le suivi des phénomènes d'érosion.

Aménagements d'un réseau de noues dans une parcelle agricole



PAT GIMONE

Le PAT Gimone II est un Plan d'Action Territorial mis en place pour protéger le captage d'eau potable de Beaumont de Lomagne (82) classé « Grenelle ».

C'est un programme multi-partenarial piloté par les chambres d'agriculture 32 et 82.

L'ADASEA participe au PAT sur la problématique de l'érosion et de l'aménagement de zones tampon aux côtés d'AP 32, Arbres et Paysages d'Autan (31), Campagnes vivantes (82) et syndicats de rivière de la Gimone 32 et 82.

En 2017, sensibilisation et l'implication des élus, des techniciens agricoles et des agriculteurs: animation d'une réunion spécifique le 19 juin à Escorneboeuf et création d'une plaquette de communication



PERSPECTIVES 2018

- **PAT Gimone** : la catzh devrait animer un groupe de travail d'agriculteurs sur un sous bassin versant pour proposer des solutions locales aux problèmes d'érosion.
- **Contrat Milieu BV Hesteil** : contrat arrêté sur décision de l'Agence de l'Eau, suite au bilan réalisé au 31/12/2017, constatant le manque de résultats concrets.



FORMATIONS

Formation VIVEA



« Connaitre, gérer et optimiser ses prairies naturelles »
Sur 2 jours et demi, cette formation a proposé aux agriculteurs d'être capable de diagnostiquer les qualités fourragères d'une prairie naturelle selon sa flore, d'identifier ses intérêts environnementaux pour le territoire et d'être capable de prendre les décisions de gestion et de rénovation de sa prairie selon ses objectifs d'élevage.

La réglementation liée aux prairies a été abordée au travers d'un jeu de rôles et d'une intervention de la DDT, l'identification des problèmes rencontrés sur les prairies s'est faite aux moyens d'interventions de spécialistes (Chambre d'agriculture du Tarn, Certi'Herb, ADASEA), d'échanges et de sorties terrain.



Formations Natura 2000

2 formations ont été organisées dans le cadre du programme régional de formation Natura 2000 :

« L' Arbre dans tous ses états :
patrimoine, gestion, réglementation »

2 jours à destination des élus, des gestionnaires et usagers du site Natura 2000 « Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou » qui ont réunis une 15^{aine} de personnes.



« La gestion pérenne de la rivière et de sa ripisylve »

1 jour à destination des gestionnaires et usagers du site « réseau hydrographique du Midou et du Ludon » qui a réuni 34 personnes.

Animation du programme régional de formations N2000

L'ADASEA du Gers, dans le cadre d'une prestation pour l'association LES ADASEA, anime le programme régional 2016-2017 de formation Natura 2000 financé par la DREAL ; l'ADASEA accompagne le montage financier et l'organisation de 9 formations NATURA 2000 pour 4 structures animatrices Natura 2000 : AREMIP (31), Institution Adour, MIGADO (09) et l'ADASEA 32.



Une association nationale des ADASEA

Cette association a pour but :

- D'apporter son concours à la profession agricole et aux acteurs du monde rural pour la conception et la mise en œuvre d'actions concernant l'agriculture, l'aménagement et l'entretien de l'espace, l'environnement et le développement local,
- D'assurer le lien entre la profession agricole et les autres acteurs sur les questions relatives à ces domaines,
- De réaliser des prestations diverses se rapportant aux thématiques citées au-dessus aux échelles régionales et nationales,
- D'assurer une veille sur les innovations socio-économiques et sur les démarches environnementales dans les territoires,
- La mise en commun de tous les moyens propres à faciliter et à améliorer le développement des activités des ADASEA adhérentes et autres membres actifs

En 2017 :

- ⇒ changement de nom : **Imagin'Rural**
- ⇒ Site Internet www.imaginerural.fr
- ⇒ Séminaire des 5 ADASEA en octobre 2017 dans l'Hérault : 50 salariés et présidents
- ⇒ Créer une cohésion / identité de réseau
- ⇒ Échanges de savoir-faire
- ⇒ Construction de projets et d'actions en commun
- ⇒ Rencontre FNSEA en décembre 2017 autour du projet de CSPE
- ⇒ Adhésion au Conseil d'Orientation Stratégique de la Fondation Nationale pour la Biodiversité



PERSPECTIVES 2018

- Poursuite de la mutualisation entre les ADASEA
- Développement des Contrats de Paiement pour Services Environnementaux avec la FNSEA

GLOSSAIRE

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale ; démarche volontaire d'inventaire de la faune, de la flore et des habitats réalisé au niveau communal, soutenue par le Ministère de la Transition Ecologique et l'AFB.

AFB : Agence Française de la biodiversité ; établissement public à caractère administratif créé par la loi sur la reconquête de la biodiversité du 8 août 2016. Elle regroupe l'Onema, l'Établissement public des parcs nationaux, l'Agence des aires marines protégées et le groupement d'intérêt public ATEN.

CATZH : Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides, outil d'animation des zones humides ordinaires en bassin Adour Garonne, porté par l'Agence de l'Eau.

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural intervient dans le cadre de la politique de développement rural. Il s'agit du second pilier de la politique agricole commune (PAC). Il contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant.

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional qui intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale.

ENS : Espaces Naturels Sensibles. C'est une politique de protection des espaces naturels des départements par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics mis en place dans le droit français et régis par le code de l'urbanisme.

ERC : Eviter Réduire Compenser

MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques Il s'agit d'un dispositif du FEADER constituant l'un des outils majeurs du 2^e pilier de la Politique Agricole Commune qui en définit les principes suivant les deux objectifs suivants :

1. accompagner le changement de pratiques agricoles afin de réduire les pressions sur l'environnement;
2. maintenir les pratiques favorables du point de vue de l'environnement

PAEC : Programme Agro-Environnemental et Climatique. C'est un projet territorial porté par un opérateur local, maître d'ouvrage du dispositif, qui cadre la mise en œuvre des MAEC. Il doit répondre aux objectifs environnementaux définis régionalement :

1. zone d'action prioritaire enjeu biodiversité; : Natura 2000, Zones Humides, PNA
2. zone d'action prioritaire enjeu qualité de l'eau : PAT, Contrats Milieux Agence de l'Eau

PNA : Plans Nationaux d'Actions. Documents d'orientation nationaux non opposables définissant les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. PNA sur lesquels l'ADASEA travaille: notamment PNA Cistude et PNA Messicoles

Messicoles : les messicoles sont des plantes annuelles à germination préférentiellement hivernales habitant dans les moissons. Inféodées aux champs cultivés et pour la plupart peu compétitives, elles sont devenues très rares. Le PNA Messicoles a pour objectif de réhabiliter ces plantes pour les services environnementaux qu'elles peuvent jouer (maintien des auxiliaires, pollinisateurs, ressource génétique)

PAT : Plan d'Action Territorial. Démarche collective destinée à la protection des captages d'eau potable désignés par le « Grenelle », impulsée par l'Agence de l'Eau. 2 PAT dans le Gers : PAT GIMONE et PAT ESTANG

TVB : Trame Verte et Bleue. C'est le réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques qui permettent le maintien de la biodiversité et de leurs services écosystémiques, identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

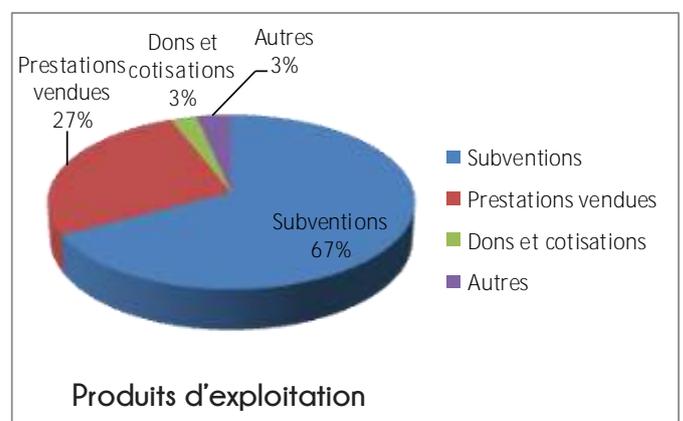
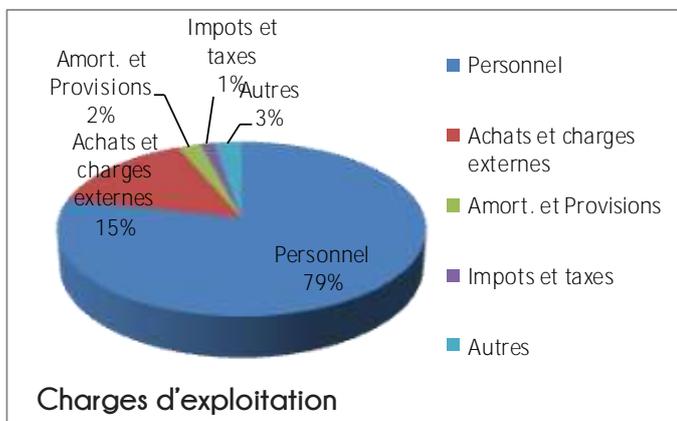


BILAN COMPTABLE 2017

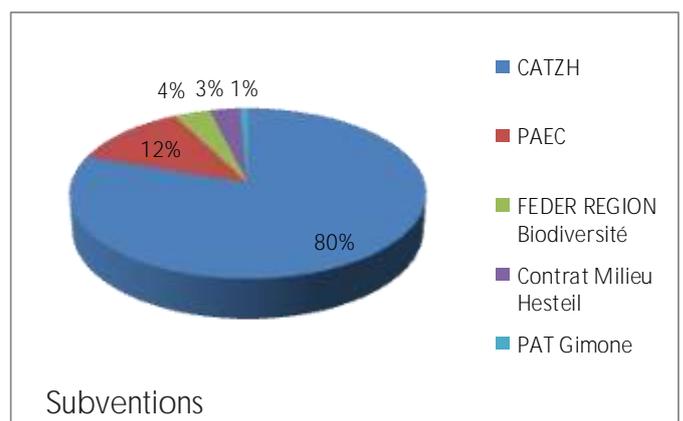
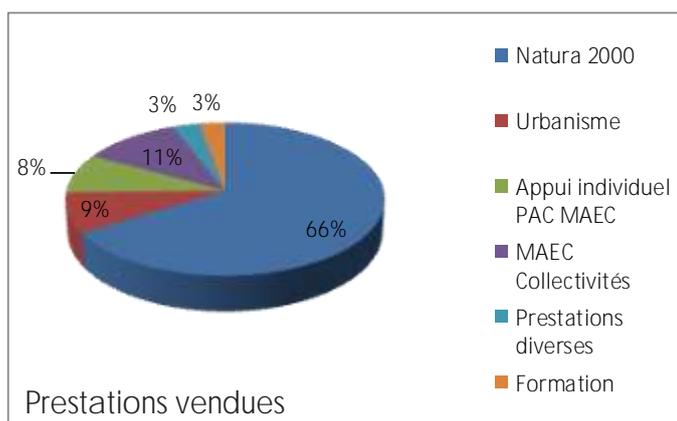
Synthèse du Bilan comptable

	2017	2016	Variation
Produits d'exploitation	575 130	655 145	-12,2%
dont			
Subventions	386 349	509 681	-24,2%
Prestations vendues	154 365	132 117	+16,8%
Dons et cotisations	14 847	5 525	+168,7%
Charges d'exploitation	639 457	655 296	-2,4%
dont			
Personnel	502 936	553 569	-9,1%
Achats et charges externes	95 931	93 480	+2,6%
Amort. et Provisions	14 650	2 497	+486,7%
Impôts et taxes	8 568	4 960	+72,7%
Résultat d'exploitation	- 64 327	- 151	
+ résultat financier	2 358	1 694	39,20%
+ résultat exceptionnel		2 060	
- Impôts sur bénéfices	58 925		
Résultat de l'exercice	- 3 043	- 517	-488,5%

Répartition des charges et produits



Détail de la répartition des produits



NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS



NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES TECHNIQUES



CONTACTEZ NOUS POUR L'ÉTUDE, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA MISE EN PLACE DE VOS PROJETS



ADASEA du Gers
Maison de l'Agriculture
Route de Mirande, BP 70161
32 003 AUCH cedex
Tél. : 05 62 61 79 50
Email : a032@adasea.net

www.adasea32.fr

Association agréée pour la protection de l'environnement - Membre du réseau Imagin'Rural
Créée en 1972 - n° SIRET 34060117800015 - APE 8413Z